

# Rôle des produits de base : impact sur les indicateurs de développement économique et humain en Afrique centrale

**Mots clés :** productions vivrières, produits de base, prix et marchés, dépendance alimentaire

Suite aux limites observées dans de nombreuses études économiques, *Highlight* propose une autre méthodologie.



Auteur(s) : Mbilongo Junior

Date de publication : 2 janvier 2009

Catégorie(s) : Vivrier • Politique agricole, planification, décentralisation, recherche scientifique

Province(s) : Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province orientale • Nord Kivu • Sud Kivu • Maniema • Katanga • Kasai Oriental • Kasai Occidental • Bas Congo

Partenaire(s) : CEA/BSR-AC

Nombre de pages : 2

Identification : F-P-A1-E2-1



Pour bien « comprendre le rôle des produits de base dans le développement socioéconomique, il faut une approche méthodologique qui intègre plusieurs indicateurs de développement socio-économique et estime séparément l'effet des produits de base en Afrique Centrale, en Afrique subsaharienne (hors Afrique Centrale) et dans les autres pays en voie de développement (hors Afrique subsaharienne) ». Présentation des résultats et recommandations.

Dans le numéro précédent de *Highlight*<sup>(1)</sup> nous avons constaté, sur la base de nombreuses études économiques, que la dépendance à l'égard des produits de base réduisait l'efficacité dynamique d'une économie par le biais de son effet sur la volatilité des termes de l'échange sur les prix des biens non marchands, sur le taux de change et sur la qualité des institutions. Nous avons, ensuite, abordé les limites de cette littérature qui se focalisait seulement sur la relation entre produits de base et croissance, alors que d'autres dimensions du développement devaient être prises en considération. Enfin, nous avons remarqué que les études existantes tiraient leurs conclusions à partir de l'analyse de grands échantillons de pays en voie de développement, sans aborder spécifiquement les relations structurelles qui caractérisent les économies de l'Afrique Centrale.

Afin de surmonter toutes ces insuffisances et mieux comprendre le rôle des produits de base dans le développement socio-économique, il faut une approche méthodologique qui intègre plusieurs indicateurs de développement socio-économique et estime séparément l'effet des produits de base en

Afrique Centrale, en Afrique subsaharienne (hors Afrique Centrale) et dans les autres pays en voie de développement (hors Afrique subsaharienne). La mise en œuvre de cette approche nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

- un niveau plus élevé de dépendance à l'égard des produits de base réduit la croissance du PIB par tête. Cet effet est significativement plus fort en Afrique Centrale que dans le reste de l'Afrique subsaharienne et du monde. De même, la relation entre investissements et dépendance des produits de base est négative ;
- une plus forte dépendance vis-à-vis des produits de base déstabilise le cadre macro-économique à travers une augmentation du taux d'inflation et de la volatilité des termes de l'échange et du cycle économique. Une dépendance plus élevée augmente aussi la taille du secteur public, définie comme consommation publique en proportion du PIB total du pays ;
- une plus forte dépendance retarde le développement humain et social. En particulier, une dépendance plus élevée : (i) augmente les inégalités dans la distribution

des revenus, (ii) réduit l'espérance de vie, (iii) augmente le taux de malnutrition et réduit le taux d'immunisation des enfants, (iv) réduit le taux de scolarisation de la population, (v) cause une détérioration de la qualité des institutions, (vi) augmente l'incidence de la pauvreté monétaire. Ces effets sont souvent, du point de vue statistique, plus forts en Afrique Centrale qu'ailleurs.

Plusieurs mécanismes contribuent à la transmission des effets ci-dessus. D'abord, dans les pays pétroliers, la croissance du secteur extractif n'est pas partagée par les autres secteurs. Puisque le secteur extractif est normalement à faible intensité d'emplois, sa croissance bénéficie à une proportion relativement limitée de la population, ce qui à son tour réduit la contribution de cette croissance au développement humain et social. De plus, la faible création d'emplois décents qui résulte de la croissance pétrolière se traduit par un faible retour sur les investissements en capital humain avec par conséquent un effet négatif sur les indicateurs de scolarisation.

Dans les pays non pétroliers, on observe souvent un problème lié à la commercialisation internationale des produits de base. Au-delà

(1) Cet article est extrait de *Highlight* n° 10.

de la volatilité qui caractérise en général les marchés internationaux des produits de base, on constate que souvent les prix d'exportation de l'Afrique Centrale sont inférieurs aux cours mondiaux. À cela s'ajoute le fait qu'en exportant surtout les produits à l'état brut, les pays de l'Afrique Centrale ne s'approprient qu'un quota assez limité de la valeur ajoutée totale des biens sur les marchés de destination finale. Ces facteurs combinés avec l'insécurité sociopolitique qui caractérise encore certaines zones rurales, expliquent la faiblesse des retours sur les investissements dans le secteur agricole et donc la stagnation de la productivité et des revenus des opérateurs du secteur.

Les résultats de notre analyse justifient deux types de recommandations de politique économique et sociale à savoir : la modification de la structure productive des pays et la gestion des effets des produits de base sur le cadre socioéconomique.

Par rapport à la modification de la structure productive, il y a deux conditions nécessaires à la diversification que la politique économique doit contribuer à concrétiser :

- **Développement du système financier et amélioration du climat des affaires.** En ce qui concerne le système financier, la priorité doit être la mobilisation et l'allocation des ressources pour le financement des investissements, surtout dans les secteurs non traditionnels. En ce qui concerne le climat des affaires, les interventions doivent se focaliser sur les domaines suivants : le renforcement de l'indépendance de l'administration judiciaire et de l'impartialité des cours ; la simplification de la législation concernant la création/fermeture des entreprises ; l'obtention de licences et autorisations ; l'exécution des marchés publics et les relations entre secteur public et secteur privé.
- **Réalisation d'un cadre de politique industrielle favorable à la diversification.** La diversification exige un flux d'investissements dans les secteurs non traditionnels. Il s'agit de secteurs pour lesquels les pays n'ont pas, au moins initialement, un avantage comparatif et qui se caractérisent souvent par un niveau de risque plus élevé. Il faut donc prévoir un cadre de politique industrielle qui encourage les entrepreneurs à investir dans ces secteurs. Ce cadre doit combiner un appui aux entrepreneurs (la « carotte ») avec des mécanismes transparents d'évaluation de leur performance (le « bâton »).

En ce qui concerne les actions de politique économique et sociale en vue de limiter l'impact négatif de la dépendance à l'égard des produits de base et permettre à ces derniers de contribuer positivement au développement, trois directions de politique socioéconomique doivent être suivies :

- **Allouer les recettes générées par la commercialisation des produits de base à la production de biens publics.** Les produits de base déterminent un effet de richesse qui se traduit par la hausse des recettes budgétaires des pays, surtout dans cette phase d'évolution conjoncturelle favorable des prix internationaux. Il faut que les recettes budgétaires liées à l'exploitation des produits de base soient destinées au financement de la production de biens publics, y compris la santé, l'éducation et des investissements publics en infrastructures. Cela permettra aussi d'augmenter la compétitivité des autres secteurs d'exportation et donc de limiter le risque du syndrome hollandais.
- **Poursuivre une politique macroéconomique contre-cyclique** dans le cadre de la stabilisation de l'inflation dans le moyen terme. L'augmentation de la volatilité cyclique faisant suite à une plus forte dépendance à l'égard des produits de base doit être palliée par la mise en œuvre de politiques macroéconomiques contre-cycliques. Ces politiques limitent l'amplitude des fluctuations cycliques et réduisent donc l'incertitude et le risque pour les investisseurs. Elles créent également les conditions pour une mobilisation vigoureuse de ressources financières et atténuent la vulnérabilité des pauvres aux coûts économiques et sociaux des récessions. Du point de vue pratique, la mise en œuvre de politiques contre-cycliques demande la création d'un espace de politique monétaire et fiscale dans le cadre de la poursuite des objectifs à moyen terme de stabilisation de l'inflation et des finances publiques.
- **Activer les mécanismes de redistribution des revenus.** La dépendance à l'égard des produits de base est un facteur de persistance des inégalités dans la distribution des revenus. Par conséquent, en présence d'une forte dépendance à l'égard des produits de base, il est impératif d'activer les mécanismes de redistribution. Ces mécanismes doivent permettre une redistribution qui ne soit pas un obstacle à la croissance économique, mais au contraire un moyen de renforcer le potentiel de croissance en permet-

tant aux pauvres de contribuer aux activités économiques. La fourniture de biens publics déjà évoquée apparaît comme un mécanisme de redistribution des opportunités qui augmentent aussi le potentiel de croissance économique. Cela est vrai aussi pour le développement du système financier évoqué plus haut. Un autre mécanisme de redistribution est la mise en place d'un système de taxation véritablement progressif. Avec une forte incidence des taxes indirectes et des taxes sur le commerce international, le système de taxation des pays de l'Afrique Centrale est largement régressif ou non progressif. Il faut donc augmenter l'incidence des taxes progressives, comme les taxes directes, à travers le renforcement et l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction du secteur informel et l'amélioration des capacités de l'administration publique en matière de collecte des impôts. Les tarifs des biens publics peuvent aussi être fixés de façon à faciliter leur accès aux pauvres.

Source :  
LES ÉCONOMIES DE L'AFRIQUE CENTRALE  
2008